



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 25/07/2019  
Cadre réservé à l'autorité environnementale  
Dossier complet le : 25/07/2019  
N° d'enregistrement : F01119P0165

## 1. Intitulé du projet

CREATION DE BATIMENTS DE SELF-STOCKAGE SUR LA COMMUNE DE VILLENROY (77)

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

**2.1 Personne physique**  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**  
Dénomination ou raison sociale SAS ROBERT ARNAL ET FILS  
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M. ALIAS Vincent, représentant de la société commerciale RESOTAINER  
RCS / SIRET 5 8 2 6 8 0 7 8 1 0 0 0 9 0 Forme juridique Société par Actions Simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, construction et opérations d'aménagements	Projet créant une surface de plancher de 11 854 m <sup>2</sup> > 10 000 m <sup>2</sup> .  Projet non soumis à la réglementation IOTA/ICPE.

## 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**  
Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage sous la forme de 5 îlots bâtis et d'une zone logistique non bâtie.  
Les bâtiments sont construits en R+2 et posés à même l'enrobé (absence de fondations).  
Le projet comprend une bande d'espaces verts avec aménagement paysager sur la façade ouest.  
Aucune démolition de bâtiment ne sera nécessaire dans le cadre de ce projet.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



## 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage à destination des entreprises et des particuliers, sous forme de garde-meuble.

L'aménagement du site s'inscrit dans le cadre du développement de la ZAC du Parc d'Activité du Pays de Meaux (PAPM).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain est aménagé sous la forme d'une plateforme réalisée en enrobé bitumeux qui accueillera les bâtiments, les zones de circulation et de stationnement. Le projet comporte également des espaces verts en bordure qui permettent des aménagements paysagers pour réduire l'impact visuel.

La durée totale des travaux est de 3 mois.

La construction a un faible impact sur l'environnement du fait de travaux très courts et de l'absence de béton et autres produits non recyclables utilisés dans la mise en oeuvre des chantiers plus classiques.

La date de démarrage des travaux sera adaptée en fonction de la date de réception des autorisations nécessaires au projet (Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le site accueillera les bâtiments de self-stockage composés de 5 îlots bâtis. Le site sera accessible aux utilisateurs des cellules de stockage. Le conteneur maritime, pilier du transport multimodal, est utilisé comme module constructif car il est autoporteur, étanche et sécurisé.

Le projet ne produit pas de déchets spécifiques, ni de résidus d'exploitation ou d'émanations quelconques. Les biens stockés seront sans danger pour l'environnement (interdiction de stocker des produits inflammables, radioactifs, espèces vivantes, armes, explosifs, produits chimiques, engrais,...). La circulation des véhicules sur le site est limitée à 10 km/h et 10 places de stationnement seront créés. La circulation sera faible en phase exploitation, du fait de l'activité de stockage à moyen et long terme, tous les utilisateurs ne seront pas amenés à venir sur site quotidiennement. L'accès au site se fera par les voies internes à la ZAC.

Le site est clôt avec accès par digicode et surveillance vidéo 24/24h. Chaque étage comporte des extincteurs. Un local d'accueil sera implanté dans un des îlots bâtis. Un employé assurera l'accueil des utilisateurs du site et sa surveillance.

Dans sa phase exploitation, le site sera raccordé au réseau d'alimentation en eau potable et réseaux d'eaux usées domestiques communaux. Un ouvrage de rétention (compensation de l'imperméabilisation) sera mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet et sera dimensionné conformément au dossier loi sur l'eau de la ZAC (étude hydraulique en cours).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  
 La ZAC a fait l'objet d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour l'ensemble de son périmètre, incluant le site d'étude. Le projet ne fera donc pas l'objet d'un dossier supplémentaire.

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette foncière :	19 000 m <sup>2</sup>
Surface de plancher :	11 854 m <sup>2</sup>
Emprise bâtie :	5 520 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse :

ZAC du PAPM  
 Ilôt 5 - Lots 3 et 4  
 77124 VILLENOY

Numéro de parcelles :

Section 0A parcelles 1332, 1333,  
 1340, 1341, 1343, 1345, 1346, 1356

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48° 56' 42" 1 Lat. 02° 51' 21" 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty response area for 4.7.2]

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur le territoire du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures du réseau routier et ferroviaire dans le département de Seine et Marne, approuvé par l'Arrêté du 01/02/13. Le site d'étude est en zone exposée au bruit routier (à partir de 50 dB(A)), à proximité de l'A140 (au nord-ouest) classée en zone dépassant les valeurs limites.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone humide d'importance internationale au titre de la convention RAMSAR. Le SIG Réseau Zones Humides ne classe pas le secteur d'étude comme étant à probabilité notable de zone humide. Le dossier loi sur l'eau de la ZAC stipule que la nappe n'affleure pas sur le terrain et qu'elle est presque partout protégée par un horizon imperméable. Le site est implanté hors zone inondable. Il n'est pas donc pas habituellement inondé ou gorgé d'eaux, y compris de façon temporaire.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Villenoy est dotée d'un PPR inondation approuvé le 16/07/07 pour le "vallée de la Marne de Poincy à Villenoy". Le site d'étude n'est pas concerné par le zonage de ce PPR.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'étude des photographies aériennes antérieures, le site était non aménagé jusqu'à présent et utilisé pour l'agriculture par le passé. Un site BASIAS est répertorié à proximité au sud du site d'étude, correspondant à une ancienne décharge.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à environ 2,3 km à l'est. Il s'agit du site "Boucles de la Marne" - code FR1112003.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau directement sur le site mais des prélèvements d'eau dans le réseau AEP communal liés à l'alimentation en eau potable des bâtiments projetés. Aucun prélèvement d'eau/pompage n'est nécessaire en phase travaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modification des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de déblais/remblais notables. Les terres excédentaires éventuelles seront évacuées conformément à la réglementation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de déblais/remblais notables. Les terres excédentaires éventuelles seront évacuées conformément à la réglementation.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendre l'imperméabilisation d'environ 1,6 ha actuellement en espaces verts. Le secteur est d'ores et déjà partiellement aménagé dans le cadre du développement de la ZAC. Le site d'étude est actuellement un espace vert en friche à la végétation rase et sans arbres. l'incidence du projet sur la biodiversité est donc considérée comme limitée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre l'imperméabilisation d'environ 1,6 ha actuellement en espaces verts en friches. Le secteur est d'ores et déjà partiellement aménagé dans le cadre du développement de la ZAC.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté hors zone inondable d'après le PPRI approuvé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, la circulation restera limitée compte tenu de l'activité du site. En phase travaux (courte durée, 3 mois), des engins de travaux publics circuleront sur le site d'étude et ses environs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase exploitation peu de nuisances sonores (liées au déplacement sur site de la clientèle à une vitesse maximale de 10 km/h et majoritairement piétonne). En phase travaux (3 mois), les nuisances sonores générées sont limitées à la circulation et l'utilisation des engins de chantier comme décrits plus haut (nuisance ponctuelle et diurne). Le projet est d'ores et déjà en zone exposée au bruit (carte de bruit de la DDT 77).



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas concerné par des démolitions ou la réalisation de fondations pour les bâtiments.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements prévus dans le cadre du projet (bâtiments de stockage) sont sources d'émissions lumineuses avec un éclairage nocturne des voies circulées de la plateforme par détection de présence (absence d'éclairage en continu).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rejet de polluants dans l'air sera limité en phase travaux (3 mois). Les véhicules et engins utilisés en phase travaux seront conformes à la réglementation en vigueur. En phase exploitation, la faible circulation aura un impact limité sur les rejets dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude hydraulique de gestion des eaux pluviales est en cours de réalisation dans le cadre du permis. Un ouvrage de rétention sera mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet et sera dimensionné conformément au dossier loi sur l'eau de la ZAC, avec rejet à débit régulé dans le réseau de la ZAC.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées domestiques du projet seront rejetées dans le réseau EU communal desservant le site. L'activité sur site ne génère aucun effluent industriel.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets potentiels générés en phase chantier seront évacués conformément à la réglementation en vigueur vers des filières de traitement adaptées. Les déchets domestiques en phase exploitation seront limités en quantité et gérés par la collecte communale.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans la ZAC du PAPM. Des aménagements paysagers seront réalisés, notamment sur le secteur ouest. L'annexe A7 détaille l'insertion paysagère du projet dans son environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas exploité à l'état actuel. A l'état projet il accueillera l'activité de self-stockage et sera pour partie imperméabilisé.  L'usage des sols est donc modifié mais est cohérent avec l'usage des terrains limitrophes (zone d'activité) et le PLU (zone à urbaniser). Le projet s'inscrit donc parfaitement dans son environnement proche et participe au développement de la zone.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation seront prises afin d'éviter toute pollution du milieu naturel et minimiser l'impact du projet sur son environnement :

- Raccordement du projet aux réseaux EU et AEP et traitement qualitatif des eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel (étude hydraulique suivant le dossier loi sur l'eau de la ZAC),
- Création d'un bassin de rétention pluvial pour compenser l'imperméabilisation du site,
- Évacuation des déchets potentiels générés par le projet durant la phase travaux conformément à la réglementation en vigueur,
- Aménagements paysagers en bordure du site (Cf. annexe A7)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  
 Au regard de sa nature (activité de stockage) et de sa localisation (ZAC du PAPM), le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur. Le site n'est pas localisé au sein d'une zone de sensibilité environnementale notable. Le projet sera conçu dans le respect de la réglementation applicable pour la protection de l'environnement (respect du dossier Loi sur l'Eau de la ZAC). Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
Annexe n°6 - Annexe complémentaire - Contexte environnemental du site d'étude	
Annexe n°7 - Annexe complémentaire - Insertion paysagère	

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marseille

le,

25/07/19

P/O ALIAS Vincent

Signature

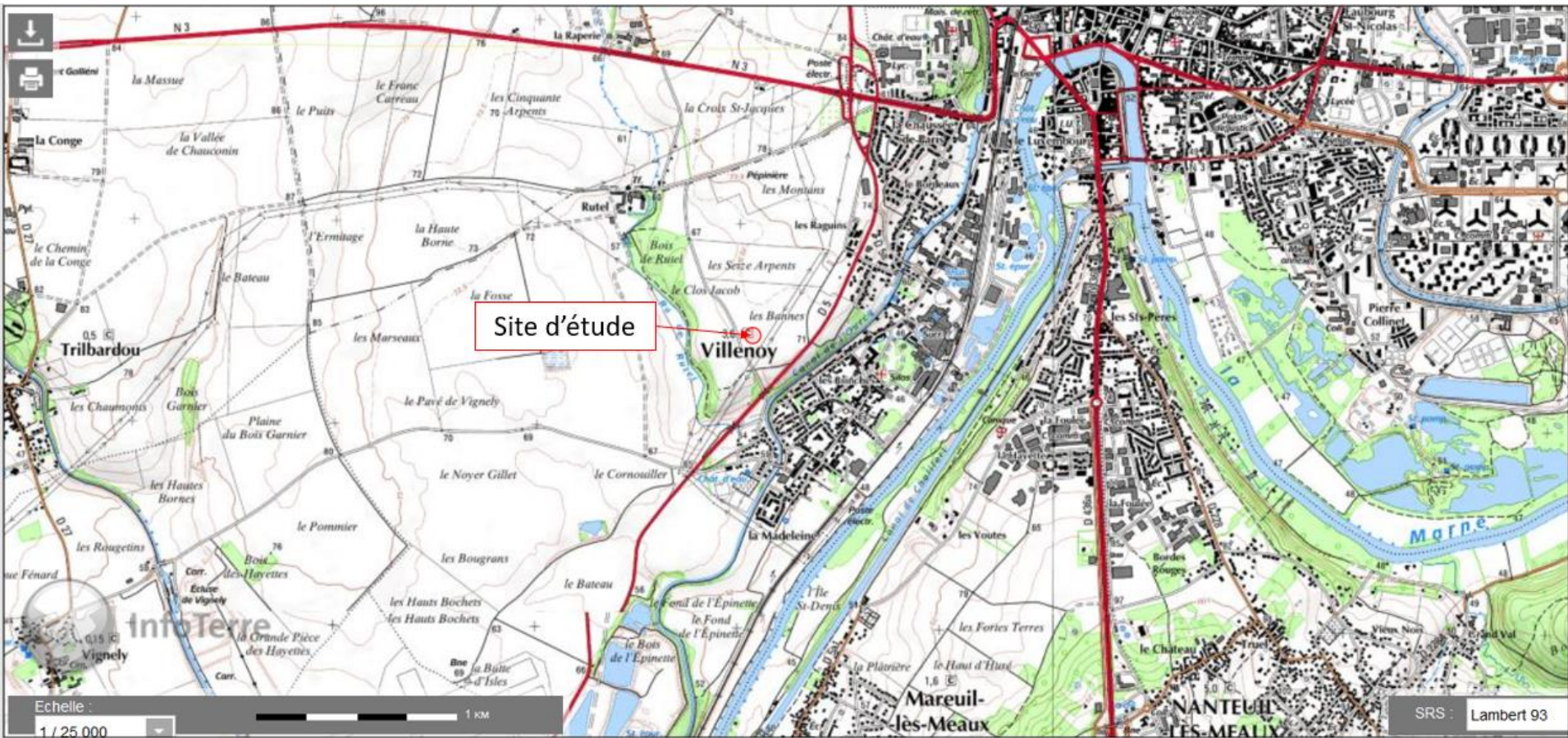
**SAS Robert ARNAL & Fils**

37, Quai de Bosc - BP 74

34202 SETE Cedex

Tel: 04.67.18.64.80 - Fax: 04.67.46.06.66

N°SIRET 582 680 781 00090



EXAMEN AU CAS PAR CAS – VILLENOY (77)		Client : SA ROBERT ARNAL ET FILS
PLAN DE LOCALISATION (Fond : IGN, Géoportail 2019)		
Dossier n° : 19MEE162Aa Version : 1.0 Établi par : LF	Echelle : Graphique Date : 05/07/19	






Le site

Vue du site depuis l'angle Nord ouest de la parcelle Chemin des Gronnards



Le site

Vue du site depuis l'angle Sud de la parcelle Chemin des Gronnards

EXAMEN AU CAS PAR CAS – VILLENROY (77)		Client : SA ROBERT ARNAL ET FILS
PHOTOGRAPHIES PROCHES DU SITE D'ETUDE PC07		
Dossier n° : 19MEE162Aa	Echelle : Graphique	
Version : 1.0	Date : 25/07/19	
Établi par : LF		



**Vue lointaine du site coté Sud Ouest depuis la N330**

EXAMEN AU CAS PAR CAS – VILLENROY (77)		Client : SA ROBERT ARNAL ET FILS
PHOTOGRAPHIE LOINTAINE DU SITE D'ETUDE PC08		
Dossier n° : 19MEE162Aa Version : 1.0 Établi par : LF	Echelle : Graphique Date : 25/07/19	

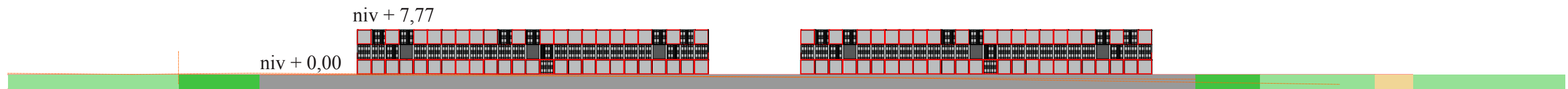




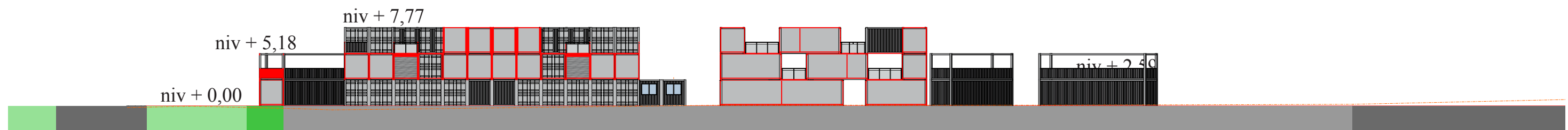




**Coupe longitudinale de Principe sur Terrain AA'**  
echelle 1/700



**Coupe longitudinale de Principe sur Terrain BB'**  
echelle 1/700



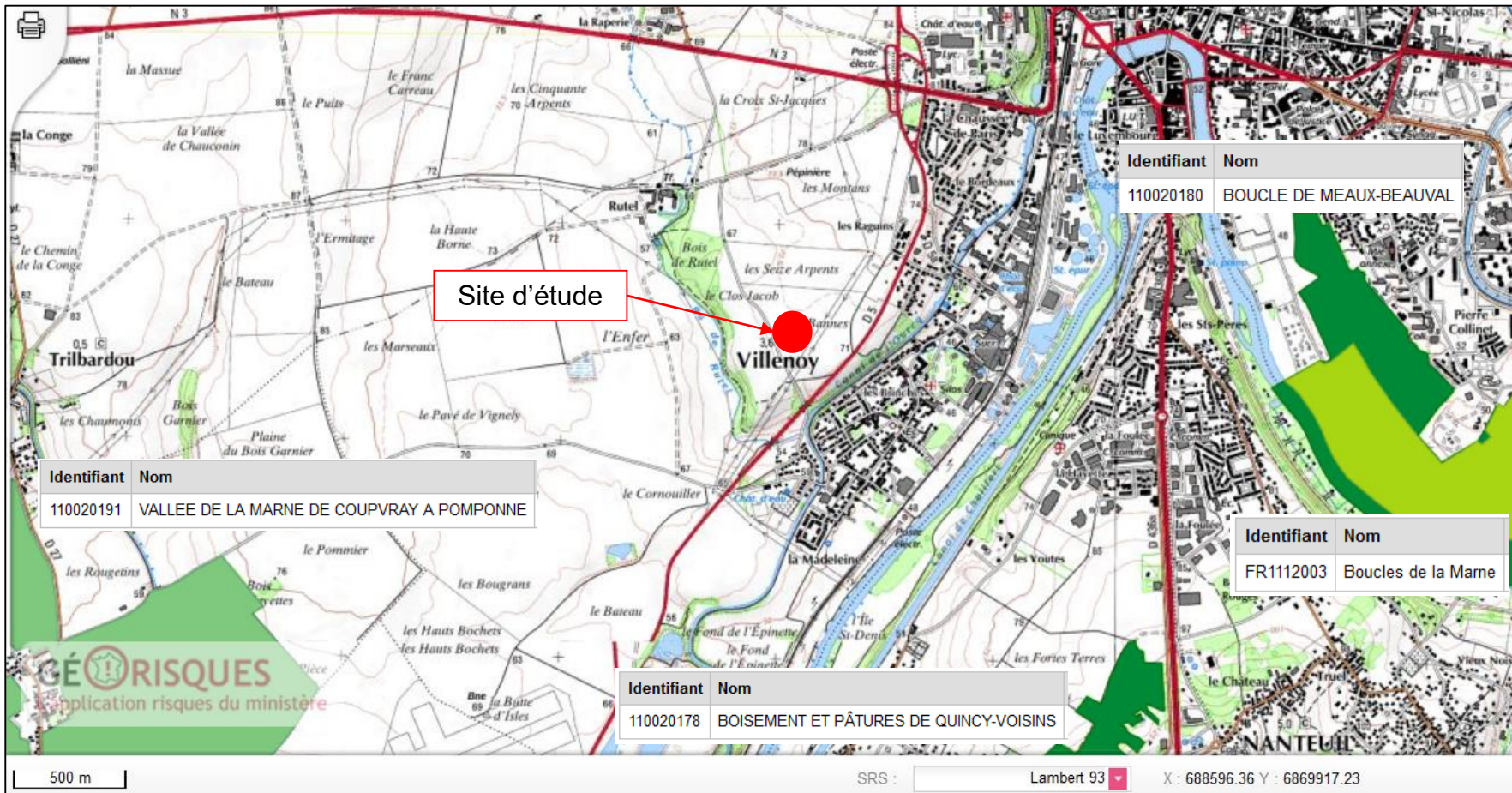
**Coupe transversale de Principe sur Terrain CC'**  
echelle 1/400





EXAMEN AU CAS PAR CAS - VILLENY (77)		Client : SA ROBERT ARNAL ET FILS
PLAN DES ABORDS DU SITE (Fond : IGN, Géoportail 2018)		
Dossier n° : 19MEE162Aa Version : 1.0 Établi par : SH	Echelle : Graphique Date : 05/07/19	





Identifiant	Nom
110020180	BOUCLE DE MEAUX-BEAUVAL

Identifiant	Nom
110020191	VALLEE DE LA MARNE DE COUPVRAY A POMPONNE

Identifiant	Nom
FR1112003	Boucles de la Marne

Identifiant	Nom
110020178	BOISEMENT ET PÂTURES DE QUINCY-VOISINS

▼ ZNIEFF Type I

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistiq

▼ ZNIEFF Type II

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistiq

▼ Zones Natura 2000 - Zones de protection spéciale (ZPS)

Zones de protection spéciale

EXAMEN AU CAS PAR CAS – VILLENROY (77)

CONTEXTE ECOLOGIQUE

Client :  
**ROBERT ARNAL ET  
FILS**

Dossier n° : 19MEE162Aa  
Version : 1.0  
Etabli par : LF

Echelle : Graphique  
Date: 05/07/19

